

REGLEMENT GRAPHIQUE

MONTILLIERS
PLAN 3 / 3



Prescrit le 18 septembre 2017
Adopté le 19 mai 2025
Approuvé le 16 février 2026

Annexé à la délibération,
Monsieur le Président

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Limite communale

Limite paroissiale

Bât dur

Bât léger

ATTITRE INFORMATIF

Plan d'eau

Zone humide - Enjeu Faible

PRESCRIPTIONS

Arbre à protéger

Patrimoine bâti à protéger

Bâtiment susceptible de changer de destination en zone A ou N

Linéaire commercial

Haie protégée - Enjeu Fort

Haie protégée - Enjeu Modéré

Boisement protégé

Espace boisé classé à protéger ou conserver

Carrière

Centralité Commerciale

Zone Périphérique Commerciale

Emplacement réservé

OAP sectorielle "Densification urbaine"

OAP sectorielle "Extension urbaine"

Zone de protection des cours d'eau

Zone humide - Enjeu Moyen

Zone humide - Enjeu Fort

1AUE

1ALUH

1ALHZ

1ALUY

1ALYZ

2AUE

2AUH

2AUHZ

2AUUY

AE

Agv

AL

Ap

Ar

AT

Av

AY

N

Nd

Nhb

Nhy

UA

UBh

UC

UE

UEg

UY

UYc

UYt

UYz

N

0

250

500 m

Echelle 1:5000

Fonds de plan : cadastre Etalab 09/2025

Emplacements réservés		
Commune	N° Libellé	Bénéficiaire(Surface m²)
MONTILLIERS	1 [Aménagement d'une voie piétonne]	Commune (175)